

## L'inflation persiste : Vite une augmentation générale des salaires !!

### NAO ou le mépris du dialogue social

L'été est passé, la canicule est également passée par là, mais bizarrement les salaires sont toujours gelés !!

Les instances de CGI se congratulent des bons résultats sur les 9 premiers mois (octobre à juin) : « *Bénéfice net en hausse de 13,9 % par rapport à l'an dernier, pour une marge de 11,5 %* » (cf communiqué de CGI sur leur site internet)

Ils prévoient même d'investir 1 Milliard de dollars canadiens dans l'IA, preuve encore, s'il le fallait, que de l'argent il y en a.

Et pendant ce temps, La Direction de CGI France joue la provocation en proposant, lors de réunions de NAO, des augmentations de l'ordre de 2,3%, **mais toujours pas d'augmentation générale !!**

Lors de la dernière réunion de négociation, une partie de la Direction de CGI a quitté la réunion au bout d'1/2 heure !! Le mépris, voilà la seule réponse de la direction aux salariés !

#### Mais que pourrions-nous bien en attendre de plus ?

Notre travail n'a pour but que de permettre mois après mois aux actionnaires de s'enrichir. Et ils en veulent toujours plus.

Dans cette période de crise où les marchés sont tendus, la rentabilité ne peut se maintenir qu'en comprimant la masse salariale ou en augmentant les charges, c'est-à-dire nous faire produire toujours plus. C'est la raison principale pour laquelle les patrons, à CGI comme ailleurs, n'ont rien à lâcher. C'est aussi la raison pour laquelle les pressions sur bien des projets augmentent.

Nos dirigeants essaient de faire faire plus de travail avec moins de monde et moins de moyens. Des fois, avec plus d'alternants que de salariés en CDI... La situation ne va pas s'arranger. Bien au contraire.

Si nous voulons changer notre sort et obtenir les augmentations de salaire, il faudra que nous les imposions. La pétition a déjà permis à plusieurs centaines de collègues

d'exprimer ce qu'ils voulaient. Elle a permis de discuter sur plusieurs sites de nos intérêts communs. C'est un premier pas ! Il faut continuer à discuter, à nous organiser. Seule la grève peut nous permettre d'obtenir la satisfaction de notre revendication. Alors il faut la préparer !

**Voici quelques chiffres pour illustrer le déséquilibre entre les propositions de CGI et la réalité des résultats :**

**Inflation Septembre 2023 : 4,9%**

**Augmentation des bénéfices nets sur les 9 premiers mois par rapport à 2022 : 10,2%**

**Bénéfice net par mois et par salarié dans le monde sur les neuf premiers mois : 1032 €**

**Proposition d'augmentation des salaires : 2,3% ???!!!**

**En résumé, CGI propose de redistribuer les bénéfices de la manière suivante, 8,7% pour les salariés et 91,3% pour les actionnaires**



**Ça vous révolte ?**

**Nous aussi !!**



**RDV ce 13 Octobre sur chaque site de CGI et profitons de cette journée pour marquer notre désaccord contre ces propositions en débrayant massivement et en manifestant au départ des agences de CGI.**

### La pétition pour nos augmentations remise sur différents sites de CGI à la Direction !

Alors que les NAO sont ouvertes depuis début juillet, des salarié.es de CGI ont décidé de prendre en main leur avenir et ont proposé une pétition pour exprimer leurs revendications.

Ainsi, cette **pétition revendiquant 400€ net d'augmentation collective par mois et pas de salaire en dessous de 2 000€ net** a commencé à circuler sur plusieurs sites et elle a été remise en Septembre en main propre aux différentes directions de CGI France.

Mais l'action ne s'arrête pas là, déjà des AG de salariés se réunissent pour décider de la suite à donner devant le mépris de classe de nos dirigeants.

Retrouvez les propositions de la CGT CGI sur les salaires et la rémunération ici ==> <https://www.cgt-cgi.com/spip.php?article309>

## En France comme dans toute l'Europe,

nous sommes des millions à pouvoir mettre la pression au patronat, aux gouvernements et aux parlements. Ils cherchent à imposer des politiques dites « d'austérité » en abîmant les services et les biens publics - mais aussi nos industries - au profit de cette finance qui capte les richesses créés par le travail. Fort-es de la mobilisation historique pour les retraites, nous sommes déterminé-es, uni-es dans une intersyndicale à l'offensive pour gagner des droits en faveur du monde du travail.

## D'autres choix sont possibles !

Chaque année, 200 milliards d'euros d'aides publiques fiscales ou sociales sont données aux entreprises sans aucun contrôle ni contrepartie. Les budgets des services publics et de la sécurité sociale seront bientôt discutés au Parlement. C'est le moment de faire entendre la voix des travailleurs et des travailleuses : nous voulons vivre dignement de notre travail, travailler moins et mieux, avec des budgets au service de l'intérêt général et non des intérêts particuliers.

# En grève, en manifestation intersyndicale 6 RAISONS DE SE MOBILISER LE 13 OCTOBRE 2023

## Pour nos salaires

Alimentation, loyer, énergie, transports : tout augmente sauf les salaires. Pendant ce temps, les grandes entreprises continuent de multiplier leurs profits sans rien lâcher en contrepartie. Grâce à nos mobilisations, c'est l'augmentation générale des salaires qui est aujourd'hui le mot d'ordre commun : du salaire net pour vivre au jour le jour et du salaire brut (maladie, maternité, chômage, retraite...) pour nos protéger tout au long de nos vies.

La CGT est mobilisée pour l'indexation des salaires sur les prix pour que les fiches de paye ne soient plus amputées par l'inflation et l'ouverture de négociations dans l'ensemble des entreprises, des branches et dans la fonction publique.

## Pour l'égalité

Malgré l'affichage « grande cause nationale », les femmes sont toujours payées un quart de moins que les hommes, en moyenne.

La CGT est mobilisée pour l'égalité salariale et professionnelle : revalorisation des métiers à prédominance féminine ; refonte et transparence pour l'index ; pénalisation des employeurs qui discriminent.

## Pour nos services publics

Hôpitaux, petite enfance, aide à l'autonomie, travail social, écoles, enseignement supérieur, recherche... nos services publics sont à l'agonie.

La CGT est mobilisée pour des investissements massifs dans les services publics de proximité et de qualité qui privilégient l'accueil physique des usager-es.

## Pour l'environnement

Les conséquences du dérèglement climatique sont dramatiques. Il est urgent d'agir pour une transition écologique socialement juste et une réelle planification, construite avec les travailleuses et travailleurs, afin d'anticiper les besoins en formation et qualification ainsi que la création ou recréation de filières entières.

La CGT est mobilisée pour conditionner les aides publiques à des critères sociaux et environnementaux élaborés avec les salarié-es et leurs représentant-es.

## Pour nos retraites

La réforme des retraites qui s'applique depuis le 1<sup>er</sup> septembre est toujours aussi injuste, brutale, injustifiée et impopulaire. Le combat se poursuit en mettant la pression dans les négociations en cours pour l'Agirc-Arcco (retraites complémentaires) et celles qui doivent s'ouvrir dans les branches au sujet des départs anticipés.

La CGT est mobilisée pour la retraite à 60 ans et avant en cas de pénibilité, ainsi que la prise en compte des années d'études dans le calcul de la retraite.

## Pour nos droits

De nombreuses luttes font irruption dans le paysage médiatique. Elles ne sont que la pointe de l'iceberg. Partout où les salarié-es s'organisent dans un syndicat, le rapport de force se renverse et des avancées concrètes et quotidiennes deviennent possibles (à retrouver sur [cgt.fr/luttes-gagnantes](http://cgt.fr/luttes-gagnantes)).

La CGT est mobilisée pour rassembler les salarié-es, écouter et porter les revendications, les représenter dans les instances et dans les mobilisations et gagner des avancées réelles et durables dans l'intérêt du monde du travail.



# Congés payés et RTT : Ne perdons pas nos droits !!

En vue de juguler la perte des congés de fin d'années, voici une proposition d'amélioration de la CGT CGI :

Rappelons ici que le droit à congés payés est un droit à repos et que des salarié.es se sont battus pour les obtenir.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, CGI est capable de gérer des alertes et des relances pour les formations obligatoires CGI et pour les actions suivies par la direction.

Cependant quand la CGT parle de l'obligation légale de l'employeur de s'assurer que les congés des salariés soient posés... apparaît un trou dans la raquette ! et pas le moindre : 5800 jours de RTT ont été perdus en 2022 et le nombre de CP perdus est certainement du même ordre !!

La CGT revendique depuis plusieurs années lors des NAO, le retour de l'information du solde congés payés sur la fiche de paie comme cela était le cas avant. Cela permettrait d'avoir un aperçu rapide tous les mois et d'alerter le salarié. Malheureusement, la Direction de CGI refuse de répondre favorablement à notre demande, car 10000 jours de repos non pris se transforment, comme par magie, en autant de jours facturables !!

Pour la prise de congé, voici une proposition d'évolution des outils CGI pour se rapprocher de ce qui existe déjà dans de nombreuses entreprises.

## Proposition :

Au 1<sup>er</sup> octobre, faire une extraction des prévisions de congés posés jusqu'à la fin de la période autorisée (**vision au 31 janvier A+1**) et envoyer un mail automatiquement à tous les salariés pour les avertir du nombre de Q1 / CP restant à poser d'ici la fin de la période autorisée. (Remarque : pour les salarié.es en AC (autonomie complète), la fin de pose des RTT est fin mars)

Puis envisager une relance au 1<sup>er</sup> décembre qui sera accompagnée, si aucune action n'est faite une semaine plus tard, d'un suivi managérial rapproché à partir de ce moment (rendez-vous team ou point équipe pour finaliser la pose de congé).

## Proposition complémentaire pour l'aide à la pose des congés du salarié tout au long de l'année :

Dans l'intranet, prévoir une **vision au 31 janvier a+1** de l'état des congés posés.

Cette vision montrerait ainsi le reste à poser pour les CP et les Q1 en fonction de ce qui a déjà été pris et de ce qui est déjà planifié (NB : pour les temps partiels, un message rappellerait qu'il faut enlever N jours de congés en fonction des conditions du temps partiels)

Exemple de tableau qui s'afficherait en septembre pour un salarié MS ayant déjà pris 12 CP (sur 27) et 7 RTT (sur 12) :

Solde au 30/09/A de congés payés et RTT pour l'année en cours				
Nom de la réserve	Solde en date du 30/09/A	N de jours pris	Nb jours posés du 30/09/A jusqu'au 31/01/A+1	Solde en date du 31/01/A+1
RTT Q1 pour l'année A	2	7	0	5
CP pour la période en cours	19	12	9	6
Solde au 30/09/A de congés payés pour l'année suivante				
Nom de la réserve	Solde en date du 30/09/A			Solde en date du 31/01/A+1
CP acquisition en cours	9			18

Si vous êtes favorable à l'ajout d'un tel dispositif, faites nous le savoir via mail ou directement auprès de vos représentants

**Vous avez été récemment embauché.e, vous avez au moins 1 enfant à charge, le droit à congés supplémentaires s'applique :**

Age du salarié au 30 avril N-1	Age de l'enfant au 30 avril N	Durée du congé (5e semaine comprise)	Nombre de jours de congés payés supplémentaires
- de 21 ans	- de 15 ans	> 6 jours	2 jours par enfant à charge
- de 21 ans	- de 15 ans	≤ 6 jours	1 jour par enfant à charge
+ de 21 ans	- de 15 ans	= 30 jours	0 jour
+ de 21 ans	- de 15 ans	< 30 jours	2 jours par enfant à charge dans la limite de 30 jours

Les salariés de plus de 21 ans ayant un ou plusieurs enfants de moins de 15 ans, embauchés en cours d'année et donc ne bénéficiant pas d'un congé annuel de 30 jours ont donc bien droit à 2 jours de congé supplémentaire par enfant à charge dans la limite de 30 jours ouvrables.

Ces congés devraient lui être acquis à la date de fin de la période d'acquisition qui permet de constater le nombre de jours ouvrables acquis sur la période considérée (qui doivent être inférieurs à 30 jours). (référence article L.3141-8 du Code du travail)

# APPEL À CANDIDATURE

Pour les élections professionnelles

2023/2024 dans l'UES CGI

**Un nouveau tournant pour plus de 13000 salariés**

En 2019, les élections ont eu lieu sur un périmètre de 13 CSE (1 par BU) après plusieurs batailles juridiques. Gageons qu'il n'en soit pas de même cette fois ci.

Avec l'arrivée de nos camarades d'UMANIS et les difficultés d'intégration, il est grand temps de revoir la représentation du personnel afin que tout le monde puisse se sentir concerné.

**Tu as envie de t'investir et participer  
aux futures instances, fais toi connaître.**

**Accord d'entreprise, c'est au 1<sup>er</sup> tour que ça se joue.**

Le résultat des élections au 1<sup>er</sup> tour va servir à déterminer les organisations représentatives, c'est-à-dire celles qui vont pouvoir négocier avec la direction.

Aujourd'hui, avec les lois Macron, un accord d'entreprise peut vous faire perdre des droits et annuler les clauses de votre contrat, ce n'est donc pas un sujet à traiter à la légère.

**IL Y A UN VRAI RISQUE À SIGNER DE MAUVAIS ACCORDS.**

## POURQUOI DEVENIR CANDIDAT SUR UNE LISTE CGT ?

1. La CGT CGI accueille régulièrement de nouveaux candidats dans les différents CSE, ils et elles sont formés au mandat d'élu.e.s, à la négociation, à la lecture financière et informés des négociations en cours.
2. Notre connaissance du groupe, notre travail en collectif, notre volonté de travailler sérieusement vous permettrons de commencer votre mandat en étant accompagné-e, soutenu-e, épaulé-e.
3. En rejoignant notre liste vous défendrez le droit à l'information et l'accès au droit des salarié-e-s en utilisant tous les moyens disponibles.
4. Pour s'adapter aux nouvelles formes de travail (télétravail, flexoffice) une boîte mail garantissant l'anonymat et indépendante de l'entreprise a été créée pour traiter les demandes individuelles et les signalements.

[CONTACT@CGT-CGI.COM](mailto:CONTACT@CGT-CGI.COM)

### Contacts CGT-CGI

Mail : [contact@cgt-cgi.com](mailto:contact@cgt-cgi.com)

Twitter : [@CgtCgiFrance](https://twitter.com/CgtCgiFrance)

#### Délégué Syndical Central

Pascal GIFFARD BOUVIER 06 11 83 78 27

#### FGDC

Arnaud GUIHENEUF  
06 63 70 25 84

Alexandre COCAGNE  
06 30 01 63 67

Thierno BAH  
06 01 16 77 86

#### Grand-Ouest

David CROCHU  
06 76 01 24 20

Daniel MENUET  
06 85 24 45 21

Yoann TOUATI  
06 24 69 10 74

#### EUCRM

El Bachir MOUTIK  
06 63 96 63 62

#### TPSHRM

Jacques SANCHEZ  
06 85 62 20 29

André LE CHUITON  
06.98.94.15.67

#### CBC

Randja KANOUNI  
06 99 87 85 06

#### Grand SUD

Pascal GENTY  
06 95 69 74 02

Franck ELIES  
06.10.65.38.96

#### FS

Éric MARCOU  
06 38 40 56 18

#### Grand-Est

Sylvie DAMON  
06 69 40 27 14

Saïd BOUTAHRA  
06 47 78 66 26